

Manifestation de la FAE en soutien à l'école publique

Photos à

<https://photos.google.com/album/AF1QipM37UWF9RpZwa2J9hZw9up0UNlhM5af4kvfJhyZ>

Entre mille et deux mille personnes ont participé à la manifestation du 16 janvier organisée par la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) en soutien à l'école publique dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve. La large majorité était des syndiquées de cette centrale hors Front commun dont les assemblées générales rejettent à la quasi unanimité l'entente salariale acceptée par celui-ci. On notait un bon contingent de l'Outaouais de cette centrale, un petit contingent plutôt symbolique de la FSSS, un groupe du cégep Marie-Victorin et plusieurs parents. Ont pris la parole avec le président de la FAE, les dirigeants de la FSSS et de l'organisation Je protège mon école publique. Lutte commune y avait quelques membres déployant leur nouvelle bannière.

On y notait la présence de Québec solidaire et de plusieurs petits groupes d'extrême-gauche proposant leur littérature. La tribune a signalé la présence de trois députés dont deux du PQ et de Françoise David de Québec solidaire plus applaudie que ses collègues parlementaires. Leur présence à la manifestation n'était pas sans ambiguïté puisque ni le PQ ni Québec solidaire n'appuient le rejet de l'entente salariale bien qu'ils réclament un réinvestissement dans l'éducation. Québec solidaire distribuait un dépliant réclamant l'annulation des réformes du gouvernement libéral en éducation et en santé et un réinvestissement dans les services publics financé par une ré-instauration de la taxe sur le capital des institutions bancaires et la suspension des versements au Fonds des générations.

Faut-il considérer que cette manifestation, assez modeste, donnait le départ de la remobilisation de cette partie du mouvement syndical opposé à l'entente salariale et aux ententes sectorielles ? La jonction entre la FSSS et la FAE est de bonne augure sauf que pour l'instant elle ne concerne que les sommets. Pourquoi la FSSS, qui réunissait la semaine passée plus de 500 déléguées à son conseil fédéral dont le point d'orgue fut l'allocation du président de la FAE, n'a-t-elle pas profité de l'occasion pour mobiliser sa base, au moins dans la région de Montréal, pour cette manifestation ? Elle aurait pu faire mieux qu'une discrète invitation Facebook dont a dû se contenter le mouvement Je protège mon école publique à cause de son manque de moyens.

Rappelons que le rejet des ententes salariale et sectorielle par non seulement la base de la FSSS mais aussi par celles des autres composantes du Front commun, malgré les votes d'acceptation de la majorité de leurs délégations, est fonction non seulement d'une bonne compréhension des ententes mais aussi de la crédibilité d'un plan d'action pour faire reculer le gouvernement. Et cette crédibilité repose avant tout sur sa mise en action forte et percutante en mesure de contrer le climat de normalisation de la situation que s'acharne à créer le gouvernement avec la connivence des grands médias. Il est d'ailleurs inquiétant de voir la direction de la FSSS tant insister sur la ré-ouverture des négociations, même si elle parle d'un plan d'action indéterminée tout comme le fait la FAE, tout en soulignant le supplément de 5% en 2018 qu'a obtenu le syndicat des infirmières (FIQ), hors Front commun, par rapport à l'entente salariale consentie par le Front commun.

Est-ce qu'on s'apprête à sacrifier la lutte contre l'austérité, malgré un discours musclé sur le réinvestissement ou l'équité salariale, se contentant d'une mobilisation tardive et minimaliste ? Cet attentisme créerait un environnement délétère non favorable à un vote rejetant les ententes. Y a-t-il là un certain machiavélisme ? Ceci dit, on reste quelque peu écœuré du cynisme gouvernemental offrant un surplus aux membres des syndicats réputés les plus combatifs, professeurs de cégep et infirmières, sous prétexte de « relativité » ou d'« équité ». Et on reste quelque peu déçu de leur manque de solidarité avec les bas salariées, en grande majorité femmes, qui n'ont pas droit à ces bonus.

Marc Bonhomme, 16 janvier 2016

www.marcbonhomme.com ; bonmarc@videotron.ca